

vail C'est pourquoi ils le font et ils économisent énormément de cette façon dans la préparation des grains à bestiaux.

M. LESAGE: Je me demande une chose. Avant que les subventions soient abolies, avant l'abandon des régies, les fermiers de l'Ouest qui récoltaient leur propre grain recevaient-ils une prime sur le grain qui servait à l'alimentation de leurs porcs?

Le TÉMOIN: Non, pas celui qui récoltait son grain.

Le VICE-PRÉSIDENT: Est-ce qu'ils ont trouvé un autre moyen de l'obtenir? Je veux dire est-ce qu'ils n'ont pas trouvé moyen de s'arranger, par exemple en vendant leur propre grain et ensuite en achetant du voisin ou quelque chose comme ça?

Le TÉMOIN: Non, pas en général. Le gouvernement a surveillé la chose étroitement et je sais qu'il y a eu nombre de poursuites. Je ne dirais pas que ça se faisait en général.

M. LESAGE: Alors, l'abolition des subventions, autant qu'il s'agit de ce genre de porcs, — je parle de l'abolition des subventions et non pas du plafonnement — n'a eu aucun effet?

Le TÉMOIN: Pas pour le producteur qui récolte son propre grain.

M. THATCHER: C'est peut-être là une des raisons pour lesquelles votre témoignage diffère quelque peu dans ses conclusions de celui rendu par M. Tummon, n'est-ce pas?

Le VICE-PRÉSIDENT: Oui, mais si cela s'applique à votre entreprise à vous, la situation n'est pas la même pour le cultivateur du genre mentionné par M. Tummon. Est-ce bien cela?

Le TÉMOIN: Oui, c'est cela.

Le VICE-PRÉSIDENT: Pour ce qui est de l'alimentation des animaux, la situation serait meilleure en Alberta qu'en Ontario.

Le TÉMOIN: Oui.

M. McCUBBIN: À titre de renseignements, donnez-vous des concentrés aux animaux? En Alberta, nourrit-on les animaux de concentrés, ces nourritures dispendieuses qu'on est obligé d'utiliser ici en Ontario?

Le TÉMOIN: Nous employons la nourriture concentrée, mais à un degré moindre qu'en Ontario. Il y a très peu de lait écrémé en Alberta et la plupart des éleveurs de porcs utilisent les concentrés.

Me DYDE: Pour en venir à la recommandation suivante, avez-vous quelques remarques supplémentaires à faire au sujet de votre troisième recommandation? Vous dites que nous devrions examiner la possibilité de remédier à la situation de la main-d'œuvre agricole. Avez-vous quelque proposition concrète à présenter au Comité?

Le TÉMOIN: Il est presque impossible dans l'Ouest d'obtenir de la main-d'œuvre pour s'occuper des bestiaux; il est vrai que nous avons dans notre entreprise un bon nombre d'Européens. Un certain nombre de ces gens sont originaires d'Allemagne, et ils s'efforcent d'amener ici leurs familles. Dernièrement j'ai passé un dimanche après-midi à remplir des formules de demande à l'adresse du ministère de l'Immigration, afin d'aider un cultivateur à faire venir onze personnes de sa parenté. . . ce sont des Polonais habitant la zone américaine de l'Allemagne. Or je sais d'expérience et d'après l'opinion de mes voisins que ces hommes constituent une main-d'œuvre agricole idéale, qu'ils sont de bons cultivateurs. Je suis personnellement d'avis qu'il nous faut une main-d'œuvre semblable dans l'Ouest canadien si nous voulons maintenir la production.

M. THATCHER: Avez-vous réussi à en obtenir plusieurs jusqu'à présent?